



La Tribune Jeunes pour le Droit au Mali
Vivre en Droit, dans un Etat de Droit, pour le Droit !

Communiqué N°2017-03 /C-A TRIJEUD-MALI sur la révision constitutionnelle du 9 juillet 2017

La Tribune Jeunes pour le Droit au Mali (TRIEUD-MALI) suit de très près, et avec beaucoup d'intérêt, le processus de révision de la Constitution du 25 février 1992 qui a abouti à l'adoption du Décret portant convocation du collège électoral, ouverture et clôture de la Campagne électorale à l'occasion du référendum constitutionnel le 9 juillet 2017, sur toute l'étendue du territoire national et dans les missions diplomatiques et consulaires de la République du Mali.

La TRIJEUD-MALI précise que cette révision de la Constitution du 25 février 1992 s'inscrit intimement dans le cadre de la mise en œuvre de « l'Accord pour la paix et la réconciliation au Mali issu du processus d'Alger » qui est le vœu de l'ensemble du peuple malien qui l'a rappelé lors de la Conférence d'Entente Nationale tenue du 27 mars au 2 avril 2017 à Bamako ;

Par ailleurs **la TRIJEUD-MALI** observe avec beaucoup d'inquiétude depuis quelques jours la recrudescence de mouvements passionnels qui incitent la jeunesse, et la population en générale, dans la Rue pour marcher.

La TRIJEUD-MALI se désolidarise de ces « marches » et appelle la jeunesse et l'ensemble de la population à la vigilance et à plus de responsabilité.

La TRIJEUD-MALI signale que le referendum est le moyens approprié qui permet à tous les citoyens maliens, en âge de voter, d'approuver ou de rejeter la Loi n°2017-031/AN-RM du 02 juin 2017 portant révision de la Constitution du 25 février 1992 le 9 juillet 2017.

La TRIJEUD-MALI appelle tous les citoyens maliens à s'approprier des dispositions de la Loi n°2017-031/AN-RM du 02 juin 2017 portant révision de la Constitution du 25 février 1992.

Fait à Bamako, le 12 juin 2017